

Conseil syndical

329^e réunion

Jeudi 28 novembre 2019

11 h 45



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'une présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Invité – M. Jean-François Millaire, Doyen de la recherche et de la création
6. Rapport du comité des relations de travail
7. Initiative sur la qualité de vie au travail
8. Programmes courts
9. Dégagement pour activités de recherche – professeur.es affilié.es à un centre ou institut et professeur.es hors centre

Projet d'ordre du jour (suite)

10. Création d'un comité de travail pour définir le rôle et la composition de la sous-commission des études
11. Comité CMSST
12. Lecture et adoption des procès-verbaux des 327^e et 328^e réunions
13. Tribune des déléguées et des délégués
14. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (586^e à 591^e réunions)
 2. Calendrier syndical de décembre 2019
 3. FQPPU et CLIUQ
15. Affaires nouvelles
16. Date de la prochaine rencontre : 19 décembre 2019
17. Clôture de la réunion

Point 4

**Lecture et adoption
de l'ordre du jour**

Point 4

Projet de résolution

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 329^e réunion du conseil syndical;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le ou la professeur.e (...), il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la 329^e réunion du conseil syndical du 28 novembre 2019.

Point 5

Invité

**M. Jean-François Millaire,
Doyen de la recherche
et de la création**

Point 6

Rapport du comité des relations de travail

Point 6

Dossiers généraux

- Rencontre sur l'élaboration d'un protocole standardisé de retour au travail des professeurs en congé maladie.

Point 6

Dossiers concernant un.e (parfois deux) professeur.es

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarques
Congédiement d'un prof (grief)	
Contestation d'un avis disciplinaire (grief éventuel)	
Relocalisation d'une prof dont le bureau et les livres auraient été contaminés par des moisissures	
Réclamation de reconnaissance d'une tâche de dir. de programme de cycles sup. – programme court de 2 ^e cycle (dégagement et prime)	
Prof qui a gardé une direction pédagogique pendant sa sabbatique	<i>En voie de règlement</i>
Demande de récupération de reconnaissance de tâche pour stages	<i>Nouveau</i>
Problème d'approbation de tâche d'un prof	<i>Nouveau</i>
Éval. de la dette de cours d'un prof embauché dans une autre Uni.	<i>Nouveau</i>

Point 6

Dossiers concernant un ensemble de professeur.es

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarques
Professeur.es dont le classement dans l'échelle salariale (selon clauses 22.04 et 22.07 modifiées dans la c.c. 2018-2022) est contestable	
Report des embauches au 1 ^{er} décembre 2017 (grief)	En voie de règlement

Dossiers concernant tous les membres du SPPUQTR

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarques
Conséquences du lock-out (grief)	
Reconnaissance du syndicat (grief)	En voie de règlement

Point 7

**Initiative
sur la qualité de vie au travail**

Point 7

Indices retenus à la suite d'un sondage (159 réponses)

Conditions facilitantes (37 %) :

Il évalue à quel point les professeur.es estiment que les diverses ressources (personnes, technologie, équipement, information) et les processus de travail adoptés les aident à accomplir leurs fonctions de manière productive et efficace.

Conditions de bases (26 %) :

Il évalue les aspects fondamentaux du milieu de travail, y compris l'environnement physique, les relations avec les collègues, les avantages sociaux et l'équilibre vie / travail.

Responsabilisation et influence (24 %) :

Il mesure jusqu'à quel point les professeur.es perçoivent que leur degré d'influence et de prise de décision au sein de l'organisation est approprié.

Reconnaissance (23 %) :

Il mesure à quel point les professeur.es sentent qu'ils et elles sont suffisamment et régulièrement reconnus pour leur contribution.

Point 7

Indices retenus à la suite d'un sondage (159 réponses)

Forum de discussion (janvier ou février 2020) :

- Île St-Quentin, d'une durée d'environ 3 h.
- Mise en œuvre d'un plan d'action organisationnel.
- Échanger sur les thèmes (deux indices) identifiés.
- Partagez les expériences, ressentis, questions et besoins lors d'une activité créative de type « *World cafe* » qui sera imagée par la firme Brio Conseil.

Point 8

Programme courts

Point 8

Article 10.24 de la convention collective :

Tout professeur qui assume une tâche de direction pédagogique peut être dégagé partiellement de sa tâche normale d'enseignement. Si un professeur assume plus d'une fonction de direction pédagogique, il cumule, sous réserve de la limite prévue à la clause 10.28, les dégagements prévus à la convention collective. Ce dégagement est accordé afin d'accroître la disponibilité de ce professeur et est attribué selon les fonctions assumées : [...]

h) le responsable de l'un des programmes suivants :

- i. le programme d'études supérieures spécialisées en relations de travail (3312);*
- ii. le programme d'études supérieures spécialisées en finances (3290);*
- iii. le programme d'études supérieures spécialisées en gestion des ressources humaines et changement organisationnel (1574);*
- iv. le programme d'études supérieures spécialisées en communication sociale (3008);*

Point 8

- Cette clause 10.24 h) de la convention stipule que seul le responsable de l'un des quatre programmes de DESS énumérés (alors qu'on peut dénombrer **25** DESS) reçoit à son choix un dégageement ou une prime équivalente.
- La clause ne reconnaît toutefois pas le responsable d'un programme court de deuxième cycle (il y en aurait 38).

Point 8

Questions:

- Programme pérenne ou non?
- Programme rattaché au comité de programme ou à un responsable?
- Ce responsable, a-t-il un dégageement?
- Programme sur mesure ou ouvert à tous?
- Sujet à être soumis pour la négociation de la prochaine convention collective?

Point 9

**Dégagement pour activité de
recherche – professeur.es affilié.es
à un centre ou institut et
professeur.es hors centre**

Point 9

Selon l'article 10.25 de la convention collective :

- trente-six (36) dégagements pour les professeurs membres de centres et instituts de recherche répartis comme suit :
 - 6 pour le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ);
 - 6 pour le Centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques;
 - 6 pour le Centre d'études interdisciplinaire sur le développement de l'enfant et famille;
 - 6 pour le Centre de recherche sur les interactions bassins versants – écosystèmes aquatiques;
 - 6 pour l'Institut de recherche sur l'hydrogène;
 - 6 pour l'Institut de recherche sur les PME.

Point 9

Selon l'article 10.25 de la convention collective :

- un nombre de dégagements égal à $1/8$ du nombre de professeur.es établi au plancher d'emploi en vertu de l'article 8 de la c.c. pour l'année visée pour les professeur.es **qui ne sont pas membres d'un centre ou d'un institut.**

Selon la Lettre d'entente n°2 et le partage des économies en investissement en recherche qui en découle:

- 20 dégagements ont été ajoutés cette année à la banque générale

Point 9

Les questions :

- Statu quo?
- Un certain nombre de ces dégagements supplémentaires pourraient être utilisés pour les chercheurs des centres?
- Les chercheurs (« surnuméraires ») affiliés à des centres ou instituts qui n'y reçoivent pas de dégagements pourraient participer au concours général?

Point 10

Création d'un comité de travail pour définir le rôle et la composition de la sous-commission des études

Point 10

Mandat :

- Automne et hiver 2020

Définir le rôle et la composition de la nouvelle instance et de soumettre à la commission des études une proposition en avril 2020.

- Composition du comité de travail :
 - Doyen des études
 - 4 professeurs nommés par et parmi les membres des deux sous-commissions
 - 2 chargés de cours nommés par et parmi les membres des deux sous-commissions
 - 1 étudiant nommé par et parmi les membres des deux sous-commissions
 - 1 étudiant nommé par l'AGEHC
 - 2 agents de recherches du décanat (responsable des instances et secrétariat)

Point 10

- Préoccupations soulevées par les membres de la commission des études et les membres du comité des affaires universitaires :
 - Risque de surcharge de travail.
 - Nombre grandissant de sujets à traiter.
 - Frein à l'implication des professeur.es.
 - Sujets traités différents d'une sous-commission à l'autre.
 - Risque de perte d'expertise.
 - Priorisation donnée aux études de cycles supérieurs.
- Consultation :
 - Tous les professeur.es, les chargé.es de cours et les étudiant.es.
 - Il n'y a pas de calendrier d'établi.
 - Le doyen Adel O. Dahmane se met disponible pour nous rencontrer.

Point 10

Projet de résolution

- CONSIDÉRANT le projet à l'étude de fusionner la sous-commission du premier cycle et la sous-commission des études de cycles supérieurs;
- CONSIDÉRANT l'augmentation de la charge de travail et la perte d'expertise pour chacune des sous-commissions;
- CONSIDÉRANT la différence des dossiers pour les trois cycles d'études;
- CONSIDÉRANT l'article 7.09 de la convention collective;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité des affaires universitaires;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

Sur une proposition du comité exécutif, appuyée par le ou la professeur.e (...), il est résolu :

De privilégier le maintien de la sous-commission du premier cycle et de la sous-commission des études de cycles supérieurs et d'organiser des réunions conjointes pour des dossiers communs.

Point 11

Comité CMSST

Point 11

Comité multi syndical en santé et sécurité au travail

- Mis sur pied le 1^{er} septembre 2016 www.uqtr.ca/sst
- Le comité est un espace d'échanges et de coopération qui réunit, autour d'une même table, les représentants de l'employeur et les représentants des travailleurs (associations et syndicats).
- Le comité a pour mandat d'assurer un leadership en matière de santé et de sécurité au travail et d'adresser des recommandations à l'administration de l'Université.
- Poste(s) disponible(s) pour le SPPUQTR

Point 11

- Six réunions de deux heures par année sont à prévoir
- Les qualifications minimales :
 - Comprendre ce que signifie un mandat représentatif, car il s'agit ici de représenter tous les professeur.es
 - Être susceptible d'éprouver de l'empathie
 - Capacité à communiquer avec aisance et posséder un certain sens politique
 - Avoir un désir profond de travailler en équipe, autant avec les professeur.es qu'on représente et l'équipe du SPPSST qu'avec l'administration
 - Être capable de faire la part des choses et être équitable dans ses jugements
 - Savoir faire preuve de créativité et être capable de sortir des sentiers battus est un excellent atout
- Poste(s) disponible(s) :
 - 1 représentant.e en prévention
 - 1 remplaçant.e

Point 12

**Lecture et adoption des
procès-verbaux des
327^e et 328^e réunions**

Point 12

Projet de résolution

- CONSIDÉRANT les projets de procès-verbaux des 327^e et 328^e réunions du conseil syndical tenue respectivement le 12 septembre 2019 et le 31 octobre 2019;
- CONSIDÉRANT que les délégué.es ont reçu les projets dans les délais prescrits;
- CONSIDÉRANT l'avis des délégué.es sur la conformité des projets;

Sur proposition du ou de la professeur.e (...), appuyée par le ou la professeur.e (...), il est résolu :

D'adopter les procès-verbaux des 327^e et 328^e réunions du conseil syndical.

Point 13

**Tribune des déléguées et
des délégués**

Point 14

Information et dépôt de documents

Point 14.1

14.1 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (586^e à 591^e réunions)



Syndicat des professeurs
et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA 586^e RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 6 juin 2019 à 12 h au local 4214 Pavillon Albert-Tessier de l'UQTR
(PV-CX586-06-06-2019)

Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M. Marc André Bernier, secrétaire
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Absences :

M^{me} Marty Laforest, vice-présidente
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère

Gilles Bronchti préside la réunion

CX586-06-06-2019-00

- Projet d'ordre du jour
1. Mot de bienvenue
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Lecture et adoption des procès-verbaux
1. CX584 - 9 mai 2019
2. CX585 - 23 mai 2019
 4. Affaires décollant
 5. Correspondance et information
1. Correspondance depuis le 6 juin 2019
2. RAS du mois de juin et juillet 2019
 6. Rapport des officiers
 7. Rencontre avec le recteur
 8. Délégué pour la FRS
 9. Calendrier syndical
 10. Période de probation
 11. Affaires nouvelles
 12. Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)
 13. Date de la prochaine rencontre
 14. Clôture de la réunion



PROCÈS-VERBAL DE LA 588^e RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 19 septembre 2019 à 12 h au local 3813 Pavillon de la santé de l'UQTR
(PV-CX588-19-09-2019)

Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M. Marc André Bernier, secrétaire
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Absence :

M^{me} Marty Laforest



PROCÈS-VERBAL DE LA 589^e RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 3 octobre 2019 à 12 h au local 3813 Pavillon de la santé de l'UQTR
(PV-CX589-03-10-2019)

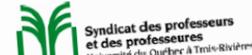
Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M. Marc André Bernier, secrétaire
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire

CX589-03-10-2019-00

- Projet d'ordre du jour
1. Mot de bienvenue
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Lecture et adoption du procès-verbal
1. CX588 - 19 septembre 2019
 4. Affaires décollant
 5. Correspondance et information
1. Correspondance depuis le 17 septembre 2019
2. RAS du mois de septembre 2019
 6. Rapport des officiers
 7. Réclamation à la CNESST
 8. Retour sur l'assemblée générale sur le climat du 27 septembre
 9. Retour sur la Journée mondiale de la santé du 27 septembre
 10. Conférences - Conseil syndical et Midi-info
 11. Mobilisation des professeurs es
 12. Affaires nouvelles
1. Colloque RRUQ
2. FISCHE CAPS
3. Proposition de participation au mentorat des directions départementales
 13. Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)
 14. Date de la prochaine rencontre : 24 octobre 2019
 15. Clôture de la réunion



PROCÈS-VERBAL DE LA 590^e RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 24 octobre 2019 à 12 h au local Salon bleu de l'UQTR
(PV-CX590-24-10-2019)

Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M. Marc André Bernier, secrétaire
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires



PROCÈS-VERBAL DE LA 591^e RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 7 novembre 2019 à 12 h au local Salon bleu de l'UQTR
(PV-CX591-07-11-2019)

Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Absences :

M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire

CX591-07-11-2019-00

- Projet d'ordre du jour
1. Mot de bienvenue
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Lecture et adoption du procès-verbal
1. CX590 - 24 octobre 2019
 4. Affaires décollant
 5. Correspondance et information
1. Correspondance depuis le 24 octobre 2019
2. RAS du mois d'octobre 2019
 6. Rapport des officiers
 7. Grief sur les conséquences du lock-out - mobilisation
 8. Dégagements pour activités de recherche - professeur.es affilié.es à un centre ou institut et professeur.es hors centres
 9. Programme de l'expérience québécoise
 10. Cours en ligne
 11. CSC - Don à Centraide
 12. Affaires nouvelles
 13. Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)
 14. Date de la prochaine rencontre : 21 novembre 2019
 15. Clôture de la réunion

Point 14.2

14.2 Calendrier syndical de décembre 2019

Décembre 2019

Mercredi	4 décembre	5 à 7 – Reconnaissance
Jeudi	5 décembre	CIRRAC
Jeudi	5 décembre	Comité exécutif
Lundi	9 décembre	Conseil d'administration de l'UQTR
Jeudi	19 décembre	Conseil syndical

Point 14.3

14.3 FQPPU et CLIUQ

Conseil fédéral (17 et 18 octobre 2019)

- Nouveau syndicat membre (Collège militaire royal de Saint-Jean)
- Élections fédérales : Q aux partis et signataire du *Collectif Échec aux paradis fiscaux*
- Comité créé par ministre Roberge : *L'Université de demain* (FQPPU présente)
- Documents remis: Synthèse des politiques VACS, bulletin de la FQPPU, processus de désignation des recteurs dans les universités, guide à l'intention des profs siégeant au CA (à venir)
- Présentation des états financiers (surplus de 507 000 \$ avec fonds d'aide financière à 1,5 M\$) et des prévisions budgétaires révisées
- Modification des statuts: composition paritaire CX et alternance H-F prés. assemblée

Point 14.3

14.3 FQPPU et CLIUQ

- Comités et travaux :
 - Rapport d'étape du comité sur l'équité, diversité et inclusion
 - Nouveau comité sur égalité entre femmes et hommes
 - Projet de recherche sur la santé mentale au travail
 - Outil de recherche sur les conventions collectives
 - Groupe de travail sur la formation à distance : résolution CLIUQ
- Financement des universités
 - Présentation d'un modèle de prévision des effectifs étudiants universitaires au Québec
 - Rapport d'étape du Comité sur le financement et la gestion des universités

Point 14.3

14.3 FQPPU et CLIUQ

- Mobilisation
 - Synthèse des actions au sujet de la lutte aux changements climatiques
 - Politique de placement socialement responsable
- Relations de travail
 - Outils: kit-négo, formations à venir
 - Tour de table :
 - beaucoup nouveaux comités exécutifs
 - en négo : UL, UQAC,
 - beaucoup de cas de harcèlement prof/prof, profs/étudiants

Point 14.3

14.3 FQPPU et CLIUQ

CLIUQ (17 octobre 2019)

- Sujets discutés :
 - Décarbonisation du régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ).
 - Évaluation périodique des programmes
 - Résolution demandant à l'UQ d'éviter, quand il y a délocalisation des programmes de formation universitaire, la mise en concurrence des universités constituantes
 - *eCampus*

Point 14.3

14.3 FQPPU et CLIUQ

eCampus

- Attendu que les professeur.e.s sont les maitres-d'œuvre de la pédagogie universitaire
- Attendu la création par le MEES d'une plateforme réunissant l'offre de formation à distance des universités québécoises sous le nom de *eCampus*
- Attendu que les professeur.e.s ont été exclus du processus de consultation et d'élaboration du *eCampus*
- Attendu l'atteinte explicite a plusieurs droits des professeur.e.s, dont la liberté académique, que comporte l'implantation d'un *eCampus*
- Attendu que la création du *eCampus* comporte des enjeux importants relatifs aux conditions de travail des professeur.e.s

Point 14.3

14.3 FQPPU et CLIUQ

eCampus

Il est résolu

- D’AFFIRMER qu’aucun cours *eCampus* ne peut être développé à l’extérieur des limites prévues aux conventions collectives des professeur.e.s
- DE DÉNONCER le processus opaque par lequel le *eCampus* a été créé et qui caractérise les discussions actuelles autour de son implantation
- DE DÉNONCER l’absence des professeur.e.s dans les instances de gouvernance et de pilotage du *eCampus*
- DE DEMANDER que le ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur sursoit à la mise en œuvre du *eCampus*
- D’EXIGER une consultation des professeur.e.s quant à la pertinence du *eCampus* et quant aux enjeux relatifs aux conditions de travail que celui-ci soulève

Point 15

Affaires nouvelles

Point 16

**Date de la prochaine rencontre :
19 décembre 2019?**